



FFvolley

**CAHIER DES CHARGES
Phase Finale
Nationale 3
Les 17 et 18 mai 2025**

A la charge de l'organisateur

RECHERCHE ET MISES EN PLACES DES HÉBERGEMENTS & RESTAURATIONS

- Des délégations (chaque délégation est composée au maximum de 12 joueuses/joueurs et 4 encadrants).
- Des officiels : 1 superviseur FFvolley et 4 arbitres.
- La prise en charge débute à partir du dîner du 1^{er} jour de la compétition jusqu'au déjeuner du dernier jour de la compétition.
- L'hébergement et la restauration des personnes supplémentaires des délégations officielles non remboursés à l'organisateur par la FFvolley sont à la charge exclusive des clubs participants au final four.
- La restauration et l'hébergement des membres de la délégation du club organisateur ne sont pas pris en charge financièrement par la FFvolley.
- Pour chaque délégation : chambre twin pour les joueuses/joueurs, chambre single pour les encadrants.
- Pour le superviseur FFvolley et les arbitres : chambre single.

AUTRES RECHERCHE ET MISES EN PLACES

- Mise à disposition de salles de réunion sur les lieux des hébergements, ainsi que sur les lieux de compétitions.
- Prise en charge des déplacements, entre les sites de la compétition et le lieu d'hébergement et ou de restauration, des délégations, des officiels et des arbitres.

A la charge de l'organisateur

SALLE ET TERRAIN

- Salle d'une tribune d'un minimum de 500 Places.
- 3 vestiaires minimum (délégations + arbitres).
- 1 terrain règlementaire (5 mètres de dégagement), plafond à 9 mètres, lignes contrastées, 1 table de marque de 4 places, 1 chaise et 2 bancs pour chaque équipe, 1 lite score, un score board manuel, un tableau électronique mural et d'une sono.
- Prévoir un marqueur FDME pour chaque match.

AUTRES CHARGES

- Astreinte médicale assurant les premiers soins pendant toute la durée de la compétition.
- Disposition d'un photographe.
- Lavage de maillot pour chaque délégation officielle (récupéré à l'issue de la rencontre du samedi pour remettre à disposition le dimanche).
- Le GSA recevant devra fournir un accès à de l'eau potable dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.
- Retransmettre la finale en streaming pour chaque match avec affichage obligatoire des noms des équipes.
- Tenue du protocole de la cérémonie des récompenses.
- Fournir le «bulletin d'information» à chaque délégation, officiels et comité d'organisation comprenant informations pratiques (présentation évènement, programme des matches, protocole sportif, hébergement des équipes et autres informations utiles).

ÉTABLISSEMENT DU DOSSIER COMPLET DE CANDIDATURE À TRANSMETTRE À LA CFS (jsoumy.cco@ffvb.org)

- Descriptif du niveau de l'hébergement et de la restauration proposé.
- Descriptif du niveau des installations sportives.
- Descriptif de l'organisation sportive, de l'animation et de l'accueil des délégations, officiels, et arbitres.
- Établissement du budget prévisionnel de la manifestation.

Participation de la FFvolley

L'hébergement et la restauration des délégations participantes sont pris en charge à hauteur de 53 € par personne dans la limite de :

Délégation : 12 personnes maximum : 10 joueuses/joueurs, 2 encadrants.

Les officiels : 1 superviseur FFvolley et 4 arbitres.

La prise en charge débute à partir du dîner du 1er jour de la compétition jusqu'au déjeuner du dernier jour de la compétition soit : 1 dîner, 1 nuitée, 1 petit déjeuner et 1 déjeuner.

Le remboursement se fera uniquement sur présentation des factures.

Les indemnités des officiels et arbitres sont à la charge exclusive de la FFvolley.

De plus la FFvolley fournit à l'organisateur :

- La formule sportive
- Les récompenses vainqueur (un trophée + 16 médailles gravées).

Les délégations participantes

DEVONT PRENDRE EN CHARGE :

Les frais de participation à la phase finale (210 euros à verser à la FFvolley).

Une participation aux frais d'hébergement et de restauration (70 euros à verser à la FFvolley à l'exception du club organisateur).

Les frais correspondants aux membres supplémentaires à la délégation hors cahier des charges.

Chaque participant devra OBLIGATOIREMENT se munir de sa gourde ou contenant personnel.

Dates et Horaires des rencontres

- **Samedi 17 mai 2025** : Horaires des matches : 17h – 20h.
- **Dimanche 18 mai 2025** : Horaires des matches : 11h – 14h.
- Ces horaires peuvent être modifiées avec l'accord de la FFvolley.

Retro Planning

- Date limite du dépôt des dossiers de candidatures : **13 avril 2025**.
- Etudes et sélections par le secteur sportif : **Du 14 au 17 avril 2025**.

Contact

- Pour toutes informations et renseignements : Johan SOUMY– Secrétaire Administratif – Tél. : 01.58.42.22.42 - email : jsoumy.cco@ffvb.org



FFvolley

www.ffvolley.org